



CDD a terme imprécis, vacances non payées

Par **ded7781**, le **11/02/2010** à **14:33**

Bonjour,

Je suis employé dans un centre social de travail (ESAT-CAT) depuis le 25 mai 2009.

J'ai eu un contrat cdd d'une semaine.

Puis un second d'un mois.

Puis le troisième stipule que je suis en remplacement de la personne en arret maladie jusqu'à son retour.

Cette personne en arret maladie s'est faites opérer de l'épaule et est fragile sentimentalement. Elle a durant sa carrière fait de nombreux arret maladie de deux ans. Il est donc sur qu'elle ne revienne pas avant Septembre, voir jusqu'à sa retraite, dans un an et demi.

Voila, durant les congés payés imposés par l'entreprise, je ne suis pas payé.

C'est à dire durant le mois d'aout et une semaine pendant noel [s]et j'ai une fiche de salaire de 0 euros[s]. (ce qui signifie que je suis dans l'incertitude au mois d'aout, je dois rendre mon appartement et éventuellement en reprendre un au mois de septembre pour un durée que je ne connait pas. Déjà deux fois que je change d'appartement)

Je me suis renseigné et je serais payé pour mes congés payés à la fin du contrat?

Est ce légal de la part de l'entreprise de me tenir avec ce cdd alors que durant le mois ils ne me paient pas?

Je dois me mettre au chômage durant ces temps.

Voici ou j'ai un problème:

Je souhaite partir travailler en suisse. Je cherche activement du travail dans le meme domaine.

Si je suis pris en suisse, ce ne sera pas pour un cdi et je perdrai donc mes droits de fin de contrat.

Ce que je veux, c'est être libre fin juillet et percevoir mes indemnités, comme cela je serais libre pour travailler ailleurs.

Une solution serait pour moi d'avoir mon diplôme au mois d'Avril et de renégocier un contrat.

Oui, mais comment négocier une date butoir alors que la personne en arret maladie ne prolonge que par deux semaines.

Autre soucis, il y a toujours l'incertitude de ne pas avoir le diplôme.

Sinon, mon employeur est dans l'illégalité et je peux renégocier mon contrat afin d'être libre fin aout.

Merci de votre aide.